

# 25

## Individualisation des parcours

### Points clés

- ❶ Individualisation des parcours de formation : mode d'emploi
- ❷ Une attente forte : gagner en efficacité
- ❸ Multiplication des outils au service de l'individualisation
- ❹ Le diagnostic individuel à la loupe

### Les outils de l'efficacité

L'individu acteur de son parcours professionnel : une idée force du système de formation tout au long de la vie professionnelle, mise au centre des accords conclus successivement dans la Branche depuis 2009. Enjeu majeur pour les entreprises : être en capacité d'anticiper les transformations de leurs métiers pour bâtir des parcours professionnels individualisés, avec à la clé, une meilleure orientation des salariés et une mobilité professionnelle accrue. En réponse, le Fafiec propose une offre de services constamment enrichie en ingénierie des ressources humaines (RH) : information, conseil, accompagnement, actions ciblées...

### 1 Individualisation des parcours de formation : mode d'emploi

L'individualisation des parcours vise à mettre la personne formée au cœur de la formation. Il s'agit d'adapter le contenu pédagogique de la formation au profil de celui ou celle qui doit la suivre. Avant le démarrage de la formation, les compétences et acquis professionnels du salarié sont évalués à partir du référentiel métier de la formation concernée. Intérêt : seuls les connaissances et domaines de compétences non maîtrisés sont intégrés dans le parcours.

### 2 Une attente forte : gagner en efficacité

Le niveau d'exigence global des entreprises et des salariés augmente : la formation est considérée comme un outil de développement des compétences spécifiques à chacun. Objectif attendu des entreprises : améliorer l'efficacité des formations, optimiser les coûts et mesurer leur retour sur investissement.

### 3 Multiplication des outils au service de l'individualisation

Les outils au service de l'individualisation des parcours ne manquent pas avec :

- l'entretien professionnel (**voir** fiche 12) ;
- le bilan de compétences (**voir** fiche 13) ;
- le conseil en évolution professionnelle (**voir** fiche 14) ;
- la validation des acquis de l'expérience (**voir** fiche 24) ;
- le passeport d'orientation, de formation et de compétences (**voir** fiche 27) ;
- la période de professionnalisation (**voir** fiches 16a et 16b) ;
- le compte personnel de formation (CPF) (**voir** fiche 19).
- le diagnostic et l'accompagnement RH (**voir** fiche 8b).

#### Bon à savoir

La prestation de diagnostic individuel « positionnement professionnel » est financée à 100% par le Fafiec. Pour en bénéficier, les entreprises doivent définir leurs besoins, repérer le prestataire parmi ceux sélectionnés par le Fafiec (la liste des prestataires est disponible sur le site [www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr)) et déposer une demande préalable auprès du Fafiec.

### 4 Le diagnostic individuel à la loupe

Le Fafiec propose aux entreprises une prestation de diagnostic individuel « positionnement professionnel » afin d'accompagner les salariés dans leur parcours professionnel.

Sont concernés les salariés porteurs d'un projet de mobilité interne ou de promotion interne et les salariés pour lesquels un écart est constaté entre les compétences requises et les compétences observées.

Les objectifs ? Faire l'inventaire des compétences des salariés visés par un projet de mobilité ou de promotion, identifier les écarts de compétences et accompagner ainsi les mobilités envisagées.

Cette prestation, destinée aux seules entreprises de moins de 250 salariés, est réalisée sur une période de 2 à 3 jours (en continu ou discontinu) par des cabinets de consultants extérieurs sélectionnés par le FAFIEC.

#### En savoir plus

- [Fiche 8b](#) « Le diagnostic et l'accompagnement RH »
- [Fiche 12](#) « L'entretien professionnel »
- [Fiche 13](#) « Le bilan de compétences »
- [Fiche 14](#) « Le conseil en évolution professionnelle »
- [Fiche 16a](#) « La période de professionnalisation »
- [Fiche 19](#) « Le compte personnel de formation »
- [Fiche 22](#) « Les actions collectives »
- [Fiche 24](#) « La validation des acquis de l'expérience »
- [Fiche 27](#) « Le passeport d'orientation, de formation et de compétences »
- Site Internet [www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr) les prestataires du diagnostic individuel

#### En direct du terrain

Une PME de conseil en informatique envisage de confier des responsabilités de management d'équipe à un de ses collaborateurs ayant une expérience significative dans le domaine de la production informatique. Elle a proposé au collaborateur un diagnostic individuel afin d'identifier les compétences à acquérir en vue de faciliter cette évolution professionnelle.

Les objectifs du diagnostic ont été définis de façon concertée entre le collaborateur, son manager, la DRH de l'entreprise et le cabinet prestataire en charge du diagnostic.

À l'issue du diagnostic, il est apparu nécessaire d'organiser une formation comportementale en vue de développer les aptitudes managériales du collaborateur et une formation certifiante à la conduite de projet.

Un bilan positif a été dressé à l'issue du diagnostic:

- le collaborateur s'est vu confier de nouvelles missions;
- l'entreprise a bénéficié d'un appui pour mettre en œuvre le projet initial.

### CE QU'IL FAUT RETENIR

- L'individualisation des parcours de formation répond à une attente forte d'efficacité de la part des entreprises, mais aussi des salariés.
- Les outils d'orientation professionnelle et d'individualisation ont été renforcés dans le cadre des réformes relatives à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- Des outils et des financements sont mobilisables au sein du Fafiec et dans les entreprises, en vue de sécuriser et d'individualiser les parcours des collaborateurs

Document d'information à caractère non contractuel – Tous droits cédés au Fafiec. Malgré tout le soin apporté à la réalisation des fiches pratiques « Les Essentiels », il est possible que certaines informations nécessitent une mise à jour. N'hésitez pas à nous contacter pour nous le signaler : [communication@fafiec.fr](mailto:communication@fafiec.fr)